



Vente vehicule a un particulier

Par **fiat50013500**, le **27/02/2015** à **17:44**

bonjour,

j'aimerais que vous me veniez en aide

J'ai vendu un véhicule il y a 3 semaines une seat ibiza de 2011

l'acheteuse avait du mal à passer la deuxième vitesse , elle est allée consulté seat qui lui a dis que c'était l'embrayage. elle a demandé un diagnostic

deux jours plus tard , elle tombe en panne. et la voiture reste bloqué sur la deuxième et elle ne peut plus passer les autres vitesses . elle ramène le véhicule chez seat et ils lui disent que c'est l'embrayage et surement la boîte de vitesse ... mais ils n'ont rien démonté encore...

l'acheteuse veut me poursuivre pour vice caché alors que moi je n'ai jamais rencontré de problème avec le véhicule .

j'ai demandé à l'acheteuse qu'elle me fournisse un devis , mais elle m'a dit qu'elle ne pouvait pas sinon son assistance juridique ne prendrait pas en compte les frais de réparations , car ils lui ont signifiés qu'un expert devait examiner le véhicule

pourriez vous me donner votre ressenti

merci par avance

Par **janus2fr**, le **27/02/2015** à **18:47**

[citation]alors que moi je n'ai jamais rencontré de problème avec le véhicule . [/citation]

Bonjour,

Malheureusement, le fait que vous n'aviez pas eu de problème avant la vente ne signifie pas qu'il n'y a pas vice-caché. Il est tout à fait possible que la panne se préparait déjà avant la vente. Par exemple une goupille ou un clips qui aurait cassé avant la vente sans que les pignons de la boîte ne bouge encore. Puis ensuite, après la vente, un pignon bouge et c'est la panne. Dans un cas comme ça, bien que la panne n'était pas encore effective au moment de la vente, le problème avait déjà commencé à apparaître sans que l'on puisse s'en rendre compte. Ce serait alors bel et bien un vice-caché.

Je ne dis pas que c'est ce qu'il s'est passé, mais c'est une possibilité.

Pour faire valoir le vice-caché, il faudra, de toute façon, que votre acheteur fasse expertiser le véhicule et que l'expertise détermine que le problème existait bien au moment de la vente.

Par **fiat50013500**, le **27/02/2015** à **18:50**

oui il va faire expertiser le véhicule car moi je ne peux pas payer les réparations sans un devis

de sa part ...

la voiture je ne l'ai gardé que 4 mois et je n'ai eu aucun souci

si c'est l'embrayage et la boîte de vitesse a combien je vais m'en sortir?